



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

mort

Question écrite n° 123164

Texte de la question

M. Gérard Weber attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur l'accompagnement des familles à l'hôpital. Les conséquences positives d'une stratégie de communication active sur les effets d'une mort imminente à l'intention des familles ont été récemment démontrées par une équipe de réanimateurs français. La communication entre les soignants et les familles est fondamentale dans le processus de guérison comme dans celui de l'accompagnement en fin de vie, notamment dans la prise de certaines décisions. Il la prie de bien vouloir lui préciser sa position vis-à-vis du travail du réseau Faméira, regroupant une centaine d'unités de soins intensifs médicales, qui cherche à définir précisément les attentes des familles, et les mesures qu'elle entend mettre en place pour faciliter l'accompagnement des familles dans ces moments particulièrement difficiles.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Weber](#)

Circonscription : Ardèche (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123164

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mai 2007, page 4686